



Le maire de Montignac, Laurent Mathieu, a présenté ses voeux 2017 à la salle des fêtes le 14 janvier. Plus que jamais, et après l'ouverture de Lascaux 4, le maire continue ses projets. Une solution pour le stationnement a été retenue et une communication "positive" est demandée aux habitants !

Parmi les élus présents : Nathalie Manet-Carbonière et Christian Teillac, conseillers départementaux, Benjamin Delrieux, conseiller régional, Jean-Philippe Lagarde, président de la communauté de communes Vallée de l'Homme, et Jean-Jacques de Peretti, maire de Sarlat et président de la communauté de communes Sarlat-Périgord noir...

(Article en cours de construction)

"Sur une mise en scène bien réglée, la présentation des vœux de Laurent Mathieu à Montignac est devenue un rituel. Cela débute par une vidéo dans laquelle tout ce qui s'est passé dans la commune durant l'année est énuméré sur fond de musique cinématographique. On y insiste sur la nouvelle identité modernisée de Montignac avec un nouveau visuel, un M stylisé surmonté d'une paire de cornes, et sur le site internet mis à jour régulièrement. Tous sont servis, aucune entreprise ou association ne semble oubliée. Suit le discours qui débute par une mise en accusation de la « presse » qui a diffusé des informations négatives sur la fréquentation du centre-ville lors de l'ouverture de Lascaux. Selon lui "la presse a eu tort"... "La semaine entre Noël et le jour de l'An, les restaurants (qui étaient ouverts) étaient pleins". Il n'empêche que Montignac, en hiver, et malgré Lascaux, ne connaît qu'un faible surcroît de fréquentation par rapport aux années précédentes. Même si le parking P1 est régulièrement rempli, ce n'est pas le cas du P2 en dehors de la semaine de fin d'année. Par contre, on peut craindre un sous-dimensionnement de ces parkings en été.

Le stationnement est justement la question qui agite Montignac, depuis que celui-ci est redevenu payant le 15 décembre dernier. Une annonce bien discrète avec comme motivation l'arrivée massive de touristes qui était envisagée, espérée. Cette fois-ci, l'explication est que tous les habitants de Montignac financent le stationnement et donc que tous y ont droit. Pour tous, il a été annoncé qu'une carte de stationnement (sans contact) sera proposée aux résidents, leur donnant droit à une heure de stationnement gratuite. Il s'agit de faire payer les touristes plus que les Montignacois.

Laurent Mathieu est revenu sur la nouvelle identité visuelle de la commune, un logotype dû à Éric Solé et librement utilisable par tous. Il est même fortement conseillé à toutes les entreprises de l'utiliser pour leur communication (il est téléchargeable gratuitement ici). Ce visuel est mis en œuvre dans toute la communication de la ville, sur ses publications, sur le nouveau site internet produit par Julien Riou, alimenté par Karine et Natalia Rodriguez. C'est cette dernière qui a d'ailleurs piloté ce changement d'identité visuelle de la ville. Ce changement que Jacques Cabanel avait préalablement tenté par deux fois, essuyant autant de refus du Sénat. Il est demandé à tous d'employer ce nom dans leur communication, de faire la promotion de la ville et de devenir les ambassadeurs de Lascaux.

Aux abords de Lascaux IV, un panneau d'information sur les restaurants et les hébergements disponibles dans la commune sera installé prochainement. Une innovation : dans les rues de la commune, des informations sur les manifestations de la cité seront diffusées par des haut-parleurs (déjà en place). Une harmonisation esthétique, mobilier et décoration, des terrasses installées dans l'espace public sera exigée auprès des établissements auxquels l'autorisation d'occupation aura été attribuée. En collaboration avec la Semitour, des navettes reliant Lascaux IV (et II) avec le centre-ville seront mises en place, plus six navettes par jour entre Lascaux et Sarlat. Enfin, l'exposition du Prieuré sur l'histoire de la découverte de Lascaux sera « permanente » !

À la fin de la cérémonie, Laurent Mathieu a invité le conseil municipal à le rejoindre sur scène. Cet été, le Tour de France passera à Montignac, venant de Thenon par le rond-point du Chambon, il empruntera la rue de Juillet, tournera à gauche pour traverser la Vézère sur le Pont Vieux, puis tournera à droite devant la Mairie pour continuer sur la rive gauche en direction du pont de Thonac, qu'il empruntera en direction des Eyzies. Ensuite, il prendra la direction de Sarlat.

Les travaux sur la voirie avec enterrement des réseaux qui devaient débiter le 9 janvier 2016 ont été retardés pour des problèmes administratifs. Le chantier est lancé depuis lundi et devrait se terminer fin mars.

A propos des effets de la Loi NOTRe... Pas besoin de reprendre le réquisitoire contre la Loi NOTRe, celui de Patrick Gourdon, avec lequel Laurent Mathieu précise à la salle qu'il est en accord. "Montignac n'a plus la compétence économique", sujet auquel il était très attaché. Dans l'Hôtel d'entreprises baptisé « Éco-Pôle », la Zone d'activité de la Gare qu'il avait contribué à développer, de nombreuses entreprises se sont installées en début d'année : moulage, savonnerie, avocate, Axa, Marine Cross... Marine Cross est une ancienne artiste des Ateliers de Fac-similé du Périgord qui a travaillé pour Lascaux IV et qui réalise des tableaux et des objets sur la base de papyrus peints à l'encre de Chine.

Sur les projets hôteliers, l'Hôtel de Bouillac est en cours de travaux et ouvrira en juin. Par contre, l'hôtel 4 étoiles de 100 chambres à Saint-Pierre est en attente de documents administratifs. D'autres projets sont en cours. Le camping du Bleufond va s'agrandir sur le terrain voisin de l'ancienne manufacture Manucorde. Le bar du cinéma va ouvrir en juin, c'est le projet d'Elvira Benson qui a été choisi lors d'un appel d'offres : la municipalité à la charge de la réfection de la toiture et réalisera un agrandissement de l'entrée du cinéma afin qu'elle soit commune avec le bar.

Le maire a aussi annoncé l'installation probable du musée du Trompe l'œil. Actuellement à Périgueux, ils pourraient être déplacés dans d'anciens locaux techniques avenue Marc Mercier. Laurent Mathieu a remercié chaleureusement le personnel de la mairie, en soulignant le travail réalisé avec le conseil municipal, opposition incluse.

Laurent Mathieu, maire de la commune, et Christian Teillac, élu départemental Christian Teillac a confirmé que les subventions du département pour tout le territoire de la communauté de communes seraient maintenues à hauteur de 25 % pour des projets s'élevant à 13 millions €, soit 3,25 millions €. Tous les travaux d'accès à Lascaux à la charge de Montignac ont été financés par le département.

A son tour au micro, Jean-Philippe Lagarde, président de la communauté de communes de la Vallée de l'Homme, a précisé que la communauté de communes compte actuellement 85 salariés. Elle a la charge du PLUI qui devrait être effectif en 2019. Elle assumera à terme les compétences du CIAS dès 2018 ainsi que celles des milieux aquatiques, eau potable et assainissement. La Communauté de communes peut réclamer l'appellation de Territoire à énergie positive.

Enfin, ayant la charge du touristique, il a des échanges avec Jean-Jacques de Perretti sur la gestion partagée de la promotion touristique étendue à un large territoire (Périgord Noir ?).

Pour le maire de Montignac, grâce à Lascaux IV, "nous devenons un haut lieu du tourisme mondial... Nous devons mesurer cette chance de pouvoir bénéficier d'un tel équipement, d'un tel levier culturel et économique. Le site a accueilli 18.000 visiteurs les quinze premiers jours.

Un travail a été mis en place pour, dans les prochains mois, favoriser l'afflux de touristes entre Sarlat (qui accueille 2,5 millions de visiteurs par an) et Montignac."

Le maire demande à tous les habitants du territoire de devenir les ambassadeurs de Lascaux 4 : "je souhaite et je vous invite à une communication positive... Répondre à la presse qu'il n'y a personne dans la ville depuis l'ouverture de Lascaux et quelques jours après, c'est stupide !" dit-il... "Je ne remercie pas la presse qui s'est faite l'écho trop rapidement des mauvais retours des touristes sur Montignac. Pour une fois, ce sont eux qui se sont plantés et c'est nous qui avons eu le dernier mot" !

Lascaux IV est maintenant sur les rails, mais pas question pour le maire de Montignac de rester immobile : "notre objectif est de profiter maintenant au maximum de cet équipement qui est important pour nous, qui va nous attirer un nouveau public sur Montignac et de nouveaux consommateurs, et nous devons faire en sorte que l'on développe encore l'économie. On installe de nouveaux équipements et les équipes sont au travail, c'est pour cela que j'en ai profité pour féliciter les services municipaux et les élus... Montignac comme vous ne l'avez jamais imaginé, est un slogan que j'avais déjà en 2008 et qui est tout à fait à propos aujourd'hui." J-L. K.

Questions à : Laurent Mathieu

Pour le stationnement en centre-ville, la ville a fait le choix d'une carte pour les habitants ? "Oui c'est une solution qui, j'espère, permettra de contenter tout le monde, les Montignacois en particulier. Notre objectif n'étant pas de les faire payer, c'est un calage technique en fait. La solution retenue permet aux habitants de stationner sans payer. Le but est de libérer des places pour le public extérieur. S'ils ont des places de stationnement, ils fréquentent le centre-bourg, et jusqu'à présent il manquait des possibilités pour stationner à proximité des commerces. Avec le stationnement payant en place depuis un an, on a retrouvé une dynamique commerciale au niveau du bourg".

Problématique toujours d'actualité, comment inciter les visiteurs de Lascaux à venir ensuite se promener dans le centre-bourg ? Selon le maire, c'est un faux problème... "Dès le mois de décembre, les visiteurs sont bien revenus à Montignac. Ils ont fréquenté le bourg, les commerçants l'ont constaté et les chiffres d'affaires sont excellents sur la fin de l'année, depuis que Lascaux 4 est ouvert. Je répète que si l'on veut plus de participation dans le bourg, il faut des hébergements et c'est sur ce point que nous travaillons aujourd'hui".
